

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} juin 2020

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance ordinaire s'est tenue à huis clos par téléconférence à l'Hôtel de Ville, le lundi 1^{er} juin 2020, à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jean Lévesque. Chacune des personnes présentes s'est identifiée individuellement.

Sont présents les conseiller(ère)s suivant(e)s :

MM.	Pierre Tougas	Bob Lussier
MME	Suzanne Lessard	Lucie Dagenais
	Chantal Gadbois.	Marie-France Moquin

Assistent également à la séance, par téléconférence madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière, agissant en tant que secrétaire d'assemblée et monsieur Sergey Golikov directeur général adjoint.

DÉCLARATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE SUR TOUT LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS PANDÉMIE COVID-19

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 10 juin 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence ;

En conséquence : il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE : la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

ADOPTÉ

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} juin 2020

RÉS 830-05-20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Marie-France Moquin
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D. : adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-bas en ajoutant au varia : réouverture et maintien des bureaux des véhicules automobiles ;

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 4 mai 2020
3. Adoption de la liste des comptes à payer
4. Suivis et infos du maire
5. Correspondance
6. Rapport du maire sur la situation financière 2019
7. Signature de l'entente entre Association Garagona Inc. et la Municipalité de Frelighsburg concernant le camp de jour estival
8. Facturation de coûts supplémentaires organisation du camp de jour estival
9. Octroi du contrat travaux de voirie sur les chemins du Pinnacle et des Saules
10. Achat de la propriété d'Yvette Racine, chemin St-Armand
11. Demande de dérogation mineure no. 2020-001 en faveur du 41 chemin des Érables
12. Demande de dérogation mineure no. 2020-002 en faveur 5, chemin Garagona
13. Demande de dérogation mineure no. 2020-003 en faveur du 25, chemin Dunham
14. Création et tenue du registre pour les enregistrements des chiens
15. Inscription d'une servitude de conduite sanitaire
16. Mise à jour des systèmes d'alarme municipaux
17. Mise à jour du parc informatique et des logiciels municipaux
18. Varia
19. Questions des contribuables
20. Levée de la séance

ADOPTÉE

RÉS 831-05-20-20 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2020

Il est proposé par le conseiller Pierre Tougas
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil adopte le procès-verbal du 4 mai 2020 tel que rédigé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} juin 2020

RÉS 832-05-20 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais

Appuyé du conseiller Pierre Tougas

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

8190	Ville de Sutton	Entraide	361.17 \$
8191	Les solutions IT cloud	Back Up usine epur.	21.55 \$
8192	Les entreprises P.Bourdeau	Contrat déneigement	3 725.19 \$
8193	Groupe GFE	Syst. Alarme caserne	212.70 \$
8194	Annulé		0.00 \$
8195	Linda Tetreault	Désinfection Covid	172.72 \$
8196	Pages Jaunes	Mensualité	19.44 \$
8197	Pierre St-Onge	Cell Incendie	121.55 \$
8198	Bell Canada	Tel usines eaux	170.03 \$
8199	Bell Mobilité	Cell TP	48.25 \$
8200	Cable Axion	Telecom	470.65 \$
8201	Linda Tetreault	Articles Nettoyage	14.94 \$
8202	Cable Axion	Telecom	252.72 \$
8203	France Breton	Archivage	152.16 \$
8204	Poste Canada	Communiqué	106.32 \$
8205	Sergey Golikov	Zoom	20.00 \$
8206	Pagenet Canada	Radiomessagerie	95.78 \$
8207	Groupe ADE	Station pompe	1 454.43 \$
8208	AESL Instrumentation	P&A	114.98 \$
8209	Avizo	Construction usine	1 376.95 \$
8210	B2B2C	Hébergement site	14.89 \$
8211	Équipement Baraby	Ent&Rep tracteur	1 501.22 \$
8212	BC2 Groupe	H.P. règlements	2 529.46 \$
8213	CLD de Brome-Missisquoi	Carte velo	494.39 \$
8214	Com scolaire Val des Cerfs	Quote part	862.31 \$
8215	DBR Informatique	Contrat imprimante	43.38 \$
8216	Bruno de Kinder	Traduction	281.67 \$
8217	Dépanneur chez ben	Vetement	190.38 \$
8218	Construction DJL	Asphalte	244.33 \$
8219	Duotel	Tel Covid	206.96 \$
8220	Entreprises Myrroy	Balayage des rues	1 793.61 \$
8221	Excavation Dominic Carey	Sable&Sel	6 160.98 \$
8222	FQM	Formation	143.72 \$
8223	Gestim Inc	S.P. Inspection	4 759.96 \$
8224	Gestion econo plus	Télérepérage camion	91.98 \$
8225	Gilles Prairie	H.P. avril	1 339.30 \$
8226	Groupe DNH	Carburant	587.09 \$
8227	Hach sales&service	Chlore	342.60 \$
8228	Imaginatec Inc	Location+Remboursement	1 579.75 \$
8229	Impression DF	Com Covid + numérisation	58.64 \$
8230	Linda Tetreault	Entretien contrat+covid	967.99 \$
8231	MRC de Brome-Missisquoi	Entente abattage arbres	1 000.00 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} juin 2020

8232	Anne Pouleur	Petite caisse	37.19 \$
8233	Pierre Corbeill	Entretien tracteur	335.70 \$
8234	Programmation GM	Update VPN Covid	972.12 \$
8235	Receveur Gen du Canada	ISED - Communication	611.14 \$
8236	Roger Courchesne	Location garage	500.00 \$
8237	Sanivac	Location toilettes	810.57 \$
8238	Towsend Consultants	Update site-web Covid	546.13 \$
8239	Ville de Sutton	Entraide Incendie	1 065.36 \$
8240	Ville de Cowansville	Frais admin	14.95 \$
8241	Ville de Dunham	Ordure+Entraide	11 799.67 \$
8242	Y.Gosselin	P&A	81.74 \$

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

SUIVIS ET INFORMATIONS DU MAIRE

- État de la situation Covid 19 ;
- Travail saisonnier.

CORRESPONDANCE

Lettre de madame Isabelle Gusse concernant l'application de chlorure de calcium liquide.

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2019

Le maire Jean Lévesque expose par téléconférence les éléments principaux du rapport du maire sur la situation financière 2019.

RÉS 833-05-20 SIGNATURE DE L'ENTENTE ENTRE ASSOCIATION GAROGANA INC. ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG CONCERNANT LE CAMP DE JOUR ESTIVAL

CONSIDÉRANT les démarches entreprises par la Municipalité de Frelighsburg avec l'Association Garogana Inc. pour la conclusion d'une entente de service relative à la gestion et l'organisation du camp de jour estival ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Pierre Tougas
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg conclu avec l'Association Garogana Inc. une entente de service pour l'année 2020 relative à la gestion et l'organisation du camp de jour estival;

QUE : le maire et la directrice générale, secrétaire-trésorière sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité de Frelighsburg tout document relatif aux présentes.

ADOPTÉE

RÉS 834-05-20 FACTURATION DE COÛTS SUPPLÉMENTAIRES ORGANISATION DU CAMP DE JOUR ESTIVAL

CONSIDÉRANT les directives actuelles de la direction de la santé publique du Québec concernant la Covid-19 qui force un encadrement plus serré des enfants dans les camps de jour et de plus importantes mesures sanitaires;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} juin 2020

CONSIDÉRANT l'annonce faite le 21 mai 2020 par le gouvernement du Québec concernant la possibilité d'ouvrir des camps de jours à partir du 22 juin;

CONSIDÉRANTE QUE la santé et la sécurité des enfants est une priorité lors de l'organisation du camp de jour;

CONSIDÉRANT l'entente de service entérinée par le conseil municipal le 1^{er} juin sous le numéro RÉ 833-05-20;

CONSIDÉRANT QUE l'Association Garagona Inc. soumet dans l'entente de services une description de coût supplémentaire lié aux directives actuelles de la direction de la santé publique du Québec au sujet de la Covid-19;

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour aura lieu sur la propriété de l'Association Garagona Inc. plutôt qu'au Centre des loisirs Paul Goodhue à cause des directives actuelles de la direction de la santé publique du Québec concernant la Covid-19;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Lucie Dagenais
Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg accorde à l'Association Garagona Inc. une somme supplémentaire de 15 225 \$ pour l'organisation et la tenue du camp de jour 2020.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 835-05-20 OCTROI DU CONTRAT TRAVAUX DE VOIRIE SUR LES CHEMINS DU PINACLE ET DES SAULES

CONFORMÉMENT à la résolution 824-05-20, quatre entrepreneurs ont répondu à l'appel d'offres FRE-05-2020 :

Soumissionnaires	Montant incluant les taxes
J.A. Beaudoin Construction Ltée.	252 100,61 \$
Excavation Dominic Carey Inc.	269 468,00
Excavation St-Pierre & Tremblay Inc.	340 000,00
B. Fréreau & Fils Inc.	398 633,27

CONFORMÉMENT au rapport d'analyse des soumissions et des recommandations rédigées en date du 26 mai 2020 par FNX Innov;

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Dans le cadre de la programmation de la taxe d'accise (TECQ) 2019-2023, la Municipalité de Frelighsburg octroie au plus bas soumissionnaire conforme, J. A. Beaudoin Construction Ltée, le contrat des travaux de voirie sur les chemins Pinnacle et des Saules au montant de 252 100,61\$;

QUE : La directrice générale, secrétaire-trésorière est autorisée à signer pour le compte de la Municipalité de Frelighsburg tout document relatif aux présentes.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} juin 2020

ADOPTÉE

RÉS 836-05-20 ACHAT DE LA PROPRIÉTÉ D'YVETTE RACINE, CHEMIN ST-ARMAND

ATTENDU l'adoption par le conseil municipal de la résolution RÉS 753-01-20 concernant l'acquisition du lot 5 896 366 situé sur le chemin St-Armand, propriété d'Yvette Racine pour l'aménagement d'un parc municipal ;

ATTENDU QUE madame Yvette Racine a émis une condition à la vente du terrain pour que le parc soit nommé « Racine-Houle »;

ATTENDU QUE le conseil est d'accord avec cette proposition et qu'il accepte qu'une clause supplémentaire soit ajoutée à l'acte de vente;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE La Municipalité de Frelighsburg s'engage à nommer le futur parc municipal situé le chemin St-Armand, lot 5 896 366, « Parc Racine-Houle ».

ADOPTÉE

RÉS 837-05-20 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO. 2020-001 EN FAVEUR DU 41 CHEMIN DES ÉRABLES

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé du conseiller Pierre Tougas
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil autorise conformément au procès-verbal du CCU du 26 mai 2020, l'émission d'un permis de construction d'une maison unifamiliale, en faveur de la propriété de Linda Roy et Michel Valade située au 41, chemin des Érables, dérogatoire à l'article 167 du règlement de zonage 124-2010 n'autorisant pas la pose de revêtement vertical.

ADOPTÉE

RÉS 838-05-20 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO. 2020-002 EN FAVEUR 5, CHEMIN GARAGONA

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Marie-France Moquin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil autorise conformément au procès-verbal du CCU du 26 mai 2020, l'émission d'un permis de lotissement, en faveur du lot 5 896 424 propriété de l'Église Anglicane située au 5, chemin Garagona, dérogatoire à l'annexe « B » du règlement de zonage 124-2010 qui stipule que la marge de recul latérale minimale des bâtiments principaux est de 8 mètres.

ADOPTÉE

RÉS 839-05-20 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO. 2020-003 EN FAVEUR DU 25, CHEMIN DUNHAM

Le maire Jean Lévesque demande le vote :
Deux conseillers se prononcent pour l'adoption de la résolution conformément aux recommandations du procès-verbal du CCU du 26 mai 2020;
Le maire et quatre conseillers se prononcent contre l'adoption de la résolution conformément aux recommandations du CCU du procès-verbal du 26 mai 2020;
Il est résolu

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} juin 2020

QUE : Ce conseil autorise conformément au procès-verbal du CCU du 26 mai 2020, l'émission d'un permis de construction d'un bâtiment accessoire en faveur de la propriété de Jacques Yelle et de Louise Roy, située au 25, chemin Dunham, dérogeant au règlement de zonage 124-2010 concernant la disposition relative aux constructions accessoires à un usage résidentiel, qui stipule que la distance minimale à respecter entre le bâtiment principal et accessoire est de 3 mètres.

ADOPTÉE

RÉS 840-05-20 CRÉATION ET TENUE DU REGISTRE POUR LES ENREGISTREMENTS DES CHIENS

ATTENDU QUE Le « Règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens » prévoit que la municipalité :

- désigne un responsable pour l'application du Règlement sur son territoire ;
- désigne un inspecteur pour l'application de la section V – Inspection et saisie du Règlement sur son territoire ;
- tiens un registre des chiens, dont les propriétaires ou les gardiens sont les résidents de la municipalité ;

ATTENDU QUE la SPA des Cantons est en mesure et se propose d'accomplir ces fonctions pour et au nom de la Municipalité de Frelighsburg ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Suzanne Lessard

Appuyé de la conseillère Chantal Gadbois

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg signe une entente avec la SPA des Cantons en désignant cette dernière comme :

- la responsable pour l'application du Règlement provincial ;
- l'inspecteur pour l'application de la section V – Inspection et saisie du Règlement provincial ;
- la responsable de la création et de la tenue du registre des chiens, dont les propriétaires sont les résidents de la municipalité.

ADOPTÉE

RÉS 841-05-20 INSCRIPTION D'UNE SERVITUDE DE CONDUITE SANITAIRE

ATTENDU QUE la résolution 821-05-20 adoptée à la séance ordinaire du 4 mai 2020;

ATTENDU QUE la Municipalité est obligée de passer la conduite sanitaire desservant le 51-55A sur la propriété du 49 rue Principale pour permettre l'écoulement régulier des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Suzanne Lessard

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg mandate l'étude des notaires Ménard Paquette, pour l'inscription d'une servitude d'installation d'une conduite sanitaire sur la propriété du Groupe DNH Inc., située au 49 rue Principale, lot 5 896 407 en faveur de la propriété Imaginatec Inc., située au 51-55A rue Principale, lot 5 896 399;

QUE : la Municipalité s'engage à payer les honoraires professionnels concernant la description technique et l'inscription de la servitude au registre foncier pour l'installation de la conduite;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} juin 2020

QUE : Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant aux présentes.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 842-05-20 MISE À JOUR DES SYSTÈMES D'ALARME MUNICIPaux

ATTENDU QUE les systèmes d'alarme municipaux nécessitent une mise à jour indispensable, afin de répondre au besoin de la sécurité des biens municipaux, des employés et de la communauté ;

ATTENDU QUE cette étape de modernisation concerne les systèmes d'alarme :

- des usines d'eau potable et d'eaux usées,
- de l'Hôtel de Ville,
- du Grammar School ;
- des stations de pompage Nord et Sud ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Chantal Gadbois

Appuyé du conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg engage le Groupe GFE, chargé du contrat actuel des systèmes d'alarme municipaux pour exécuter la mise à jour au montant de 11 744,67 \$ taxes incluses;

QUE : Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant aux présentes.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 843-05-20 MISE À JOUR DU PARC INFORMATIQUE ET DES LOGICIELS MUNICIPaux

ATTENDU QU'un serveur approprié est indispensable pour assurer le fonctionnement stable, efficace et sécurisé du réseau informatique municipal ;

ATTENDU QUE les logiciels Microsoft Office doivent, ou vont sous peu, être mis à jour pour la majorité des ordinateurs municipaux ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite assurer, adapter et développer ses services à la communauté, notamment grâce à de nouvelles technologies de l'information et de la communication ;

ATTENDU QUE la situation pandémique actuelle force la Municipalité à s'adapter à la distanciation sociale et au télétravail ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Lucie Dagenais

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : La Municipalité de Frelighsburg procède à l'achat et installation :

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1^{er} juin 2020

- d'un serveur ;
- des abonnements annuels Microsoft 365 ;
-

QUE : Ce contrat à la hauteur de 10 483,42\$ taxes incluses, soit accordé à Programmation GM, chargé du contrat actuel de l'entretien du réseau informatique municipal ;

QUE : La Municipalité de Frelighsburg procède à l'achat et installation des modules de PG Solutions suivant :

Voilà – Portail citoyen	Voilà – Mobile
Voilà – Option citoyenne	Gestion de données multimédias
Comptes de taxes en ligne	Gestion des permis
Permis en ligne	

QUE : ce contrat à la hauteur de 13 992,46 \$, soit accordé à PG Solutions, développeur des logiciels adaptés à la gestion municipale et chargé du contrat actuel de l'entretien ;

QUE : Le conseil municipal réserve à l'exercice financier 2020, le montant incluant les taxes de 10 666,81\$ pour l'achat et l'entretien en 2021 des logiciels :

Dossier central	Qualité des services
Demande en lignes	

QUE : Le maire et/ou la directrice générale sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant aux présentes.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

VARIA

RÉS 844-06-20 RÉOUVERTURE ET MAINTIEN DES BUREAUX DES VÉHICULES AUTOMOBILES DANS LA RÉGION DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des services de proximité pour les citoyens de la région ;

CONSIDÉRANT QUE malgré la réouverture récente du bureau des véhicules automobiles de Cowansville, mandataire de la Société de l'automobile de Québec (SAAQ), certains de ces bureaux demeurent fermés vu la situation actuelle de la COVID-19 ;

CONSIDÉRANT QUE ces bureaux feront face à de nombreux défis lors de la période post pandémique, notamment quant à leur modèle financier, lequel ne permettra pas d'assurer la pérennité de ces bureaux en région ;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports doit prendre toutes les mesures qui s'imposent dans les circonstances afin d'assurer la réouverture et la pérennité de ce service important pour les citoyens de la région, notamment par une tarification à l'acte ;

